



[www.saint-benoit-de-carmaux.fr](http://www.saint-benoit-de-carmaux.fr)

Bulletin N° 125  
Juin 2018

## SOMMAIRE

### Infos municipales :

Budget 2018.....	2
Maisons fleuries .....	3
Environnement .....	4
Éducation .....	5
CLAE / École .....	6
Agenda des Festivités .....	8
<b>Vie Associative .....</b>	<b>9-10</b>
<b>Infos pratiques .....</b>	<b>11</b>

## Vigilance et combats

« Le conseil municipal a voté son budget. Celui-ci prévoit de nombreux travaux dans l'intérêt de la population.

Ces travaux sont rendus possibles par une saine gestion du budget de notre commune. Face aux difficultés financières années après années, le conseil municipal que je dirige a fait le choix d'économie d'énergie en particulier en ce qui concerne l'éclairage public.

L'extinction de l'éclairage et les économies réalisées nous permettent de proposer aux habitants une baisse de 5 % de la taxe foncière.

A la rentrée de septembre 2018, les écoles de Saint-Benoît-de-Carmaux reviendront aux 4 jours. Cette décision a été prise en réflexion avec les parents et les enseignants. La municipalité a consulté par référendum les parents d'élèves. Nous avons respecté le choix démocratique comme cela avait été le cas lors de la mise en place de la nouvelle semaine.

Cependant, je considère que les rythmes scolaires ne doivent pas être une prérogative des municipalités mais bien de l'Etat.

L'indivisibilité de notre République est chaque jour remise en cause.

Nous devons être vigilant et combattre tous les projets du gouvernement d'E. Macron qui remettent en cause le rôle de « l'Etat providence » seul bouclier contre les crises économiques.

Notre budget, même si nous avons fait des efforts pour les bénédictins et bénédictines, reste à être maîtrisé à cause des baisses des dotations de l'Etat.

La politique menée par Emmanuel Macron et le gouvernement est de plus en plus perçue dans le pays pour ce qu'elle est : une politique au seul profit des plus riches et des puissances financières.

Seule notre réaction unitaire pourra remettre en cause cette politique ultra-libérale sans précédent. »



**Thierry SAN ANDRES**

Maire de Saint-Benoît de Carmaux



Réunis en conseil municipal le lundi 9 avril 2018, les élus de Saint Benoit de Carmaux ont voté le compte administratif 2017, les taux d'impositions ainsi que le budget primitif 2018 à la majorité. L'équipe municipale – menée par le maire, Thierry San Andres – s'est félicitée d'avoir pu baisser les dépenses de fonctionnement depuis 2014 et surtout de les avoir pérennisées. Ainsi, la commune peut obtenir une meilleure capacité d'investissement. Tout ceci sans avoir recours à l'emprunt, en travaillant sur les économies d'énergie, sur la rationalité des achats, sur l'organisation générale.



### Principales opérations d'investissement prévues sur 2018

**Aménagement voirie** : réfection totale des parkings des écoles de Fontgrande. Objectifs : rendre ces parkings plus praticables et amélioration de service.

**Finalisation PLU** : fin de l'étude PLU. Mise en application. Objectifs : Cohérence de l'urbanisme en relation avec la loi, protection de la cité de Fontgrande.

**Renforcement éclairage public** : campagne de remplacement lampes et essais technologie LED sur certains points lumineux. Objectif : économie d'énergie.

**Aménagement locaux communaux** : remplacement des fenêtres de la mairie en double vitrage et mise en place dans les locaux communaux de programmeurs de système de chauffage. Objectif : économie d'énergie,

**Acquisition mobilier matériel et outillage** : achats de nouveaux équipements pour les services techniques, remplacement du lave-vaisselle de la cantine par un plus performant. Objectif : améliorer les conditions de travail,

augmenter la sécurité des agents.

**Acquisition mobilier matériel voirie** : achats d'un panneau d'information lumineux. Objectifs : mieux communiquer en plus des réunions publiques et des 3 bulletins municipaux annuel, proposer un mode de communication aux associations,

**Aménagement locaux scolaires** : mise en place porte sécurisée au CLAE et réfection des acrotères de la maternelle. Objectifs : sécurité des locaux et conservation des bâtiments.

**Rénovation presbytère** : provision pour une éventuelle réfection de la toiture du presbytère. Objectifs : préserver le bâtiment pour une éventuelle vente ou une éventuelle rénovation municipale.

**Réfection salle des fêtes** : 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de la salle des fêtes avec mise en peinture et rénovation des sanitaires. Objectif : améliorer le confort du bâtiment.

### Imposition à la baisse

À l'occasion de ce Conseil municipal, lundi 9 avril 2018, les élus ont voté **la baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 5%**. Cette baisse concernera directement les propriétaires de locaux d'habitation, de bâtiments commerciaux, industriels et professionnels, et indirectement les locataires.

La taxe d'habitation, que 94% des foyers fiscaux de Saint Benoit ne devraient plus payer d'ici 3 ans, et la taxe sur le foncier non bâti restent inchangées.

La fiscalité sur Saint Benoit devient une des plus intéressantes du Carmausin.

Considérant le taux du foncier bâti très élevé sur le Carmausin et donc sur Saint Benoit de Carmaux en comparaison des taux moyens départemental, considérant l'opération de vente de certains logements des anciennes cités minières lancée par la SA HLM Neolia et considérant

le futur plan d'urbanisation PLU imposé par la loi Notre et qui diminue nettement l'ouverture des terrains à la construction, il a été proposé afin d'attirer les familles notamment les primo accédants sur notre territoire, **de diminuer le taux de la taxe foncière de 5% et de maintenir les 2 autres taxes communales.**

Après avoir délibéré et à l'unanimité le conseil adopte la proposition.

« **Très peu de communes font cet effort de baisser les impôts, en continuant d'investir dans des équipements de qualité. C'est la preuve d'une gestion saine** ».

**Pour plus d'explications sur le budget, nous incitons les citoyens de Saint Benoit De Carmaux à prendre rendez vous en mairie avec l'adjoint aux finances qui répondra en toute transparence aux questions qui lui seront posées.**

## ■ Fermeture temporaire du Bureau de Poste

La Poste du Tarn nous annonce la fermeture du bureau de poste de Saint-Benoît pour travaux du samedi 30 juin (fermeture le vendredi 29 juin à 12 heures) au lundi 16 juillet 2018 inclus (réouverture le mardi 17 juillet 9 heures).

**Les horaires d'ouverture du bureau de poste de Carmaux sont les suivants :**

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30  
 Mardi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 15  
 Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30  
 Samedi : 9 h à 12 h

## Transport à la demande

**Transport À la Demande en Carmausin-Ségala**



**TRAN**Ségala est un service de Transport À la Demande sur réservation proposé par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Grâce à ce service, vous pouvez vous rendre à Carmaux tous les vendredis matins (sauf jours fériés).

**DIRECTION CARMAUX**  
 au départ de toutes les communes du territoire (excepté Carmaux\*)

**SUR RÉSERVATION**  
 le mercredi avant 14h

**TOUS LES VENDREDIS** matin  
 Trajet simple ou Aller/Retour

**TRAN**Ségala  
 05 63 36 15 00

Carmausin Ségala

## Concours « Maisons fleuries 2018 »

Avec le retour des beaux jours, vous avez repris le chemin du jardin et sans doute fait quelques plantations. Vos balcons sont fleuris, et quelques suspensions déjà en place sur la terrasse. Votre devant de porte a retrouvé un peu de couleur, il ne vous reste qu'une chose à faire... vous inscrire au concours des maisons fleuries organisé par la municipalité. Les membres du jury passeront vous rendre visite et feront quelques photos.

**Ci-joint un bulletin d'inscription à découper et d'autres seront disponibles en mairie.**

**SAINT-BENOIT DE-CARMAUX**

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018**

*Ensemble Embellissons Notre Village*

Catégorie 1  
Balcon, devant de porte

Catégorie 2  
Terrasse

Catégorie 3  
Parc et jardin

**Inscription en Mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet 2018**  
**Au 05 63 80 24 10**

**SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX**

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018**

*Ensemble Embellissons Notre Village*

Bulletin d'inscription à remettre en Mairie

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Cochez la case correspondante à la catégorie :

❖ Catégorie 1 : Balcon, devant de porte

❖ Catégorie 2 : Terrasse

❖ Catégorie 3 : Parc, Jardin

*Merci de déposer vos bulletins d'inscription en Mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet 2018*

Contact Mairie : 05.63.80.24.10

# Infos Municipales

## Le zéro pesticide



Exemple de fauchage retardé avec une passe de sécurité sur l'accotement de la chaussée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur les espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations. La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour les collectivités territoriales.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »). La solution soutenue par la municipalité est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées et acceptées sur le territoire urbain. Pour ce faire, un travail de fond est à réaliser pour intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

L'abandon des pesticides ne peut se faire sans des changements d'habitudes et de pratiques. Il nous sera nécessaire de bien identifier les différents lieux d'entretien. Il peut alors se mettre en place une « gestion différenciée ». Cela consiste à classer les espaces par catégories : du plus naturel, rustique ou champêtre au plus structuré ou fleuri. Suite à ce classement, l'intensité de l'intervention est définie en fonction des attentes et des besoins. La démarche va donc plus loin qu'une simple suppression de l'usage des pesticides. Il s'agit aussi de réfléchir à la substitution de la

flore sauvage par la flore ornementale (*plantes couvre-sol par exemple*).

**Saint Benoit De Carmaux comptant énormément d'espaces verts, nous demandons aux citoyens patience et compréhension.**

Le non respect des conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques de façon générale et, plus spécifiquement, de cette interdiction, est une infraction pénale, punie de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.



Exemples de tonte sélective avec conservation d'un massif enherbé.

Au lieu de **jeter**,  
**DONNONS** aux associations locales  
**RÉPARONS** pour prolonger la durée de vie de nos objets  
**VENDONS** entre voisins dans le Tarn, le Minervois, le Lauragais, le Haut-Languedoc

Sur le nouveau site de récup' et de réemploi :  
[www.localocaz.fr](http://www.localocaz.fr)



localocaz.fr  
Gagner - Partager - Vivre



## Éducation : rentrée scolaire 2018-2019

**Lundi 3 Septembre 2018**

### • Inscription à l'école maternelle

**A quel âge ?** L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite.

Les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire.

### Quelles démarches ?

Allez à la mairie de votre domicile avec les documents suivants : livret de famille ou carte d'identité ou extrait d'acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile, document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires. Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation du dossier complet fourni par la Mairie.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

### Inscription après un changement de domicile

- Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous remettra un certificat de radiation.

- Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant : votre livret de famille ou une carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation dossier fourni par la Mairie.

## Cantine scolaire et organisation

L'organisation et la gestion de la cantine dans les locaux sis au Foyer Culturel Louise Michel de Fontgrande sont assurées par la Commune. Les jours d'ouverture sont les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Plusieurs possibilités sont offertes : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine définis pour le mois. Une convention concernant la fourniture des repas est passée annuellement entre le Maire et le Principal du Collège Augustin Malroux.

### Inscription

Elle s'effectue à la Mairie au moyen d'une fiche d'inscription disponible en mairie. Le ou les jours de présence devront y être notés. **Toute modification devra être signalée à la Mairie (05.63.80.24.14 ou [etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr](mailto:etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr) au plus tard avant 9 heures).** L'inscription sera reconduite tacitement d'un mois sur l'autre sauf avis contraire des parents.

### Prix du repas

Le prix du repas est fixé à chaque début d'année par le Conseil Municipal, conformément aux textes en vigueur. Il est d'un montant sensiblement égal au prix de revient de la fourniture des repas. Pour 2018, il s'élève à 3.72 €. La Commune prend à sa charge le personnel de service, les équipements des locaux, le matériel et les frais de transport des repas du Collège à Fontgrande.

### Surveillance et animation

La surveillance et l'animation pendant le repas sont assurées par le CLAE, le personnel communal mis à disposition au CLAE et sous la responsabilité du CLAE.



## Rythmes scolaires

Le décret n° 2017-1108 du 27-6-2017 permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours. Comme pour la mise en place de la précédente réforme en 2014, la municipalité a souhaité consulter les parents d'élèves et les enseignants des écoles sur ce nouveau décret.

Un questionnaire a donc été distribué fin janvier à tous les parents des élèves scolarisés aux écoles maternelle et primaire de Fontgrande Jean Ferrat. Le résultat a fait apparaître que 65 % des répondants étaient favorables à un retour de la semaine d'école à 4 jours, alors que 35 % auraient souhaité rester à la semaine sur 4,5 jours. Le 8 février 2018 se tenait un conseil d'école extraordinaire sur ce même sujet. Lors du vote, une large majorité a souhaité un retour à la semaine d'école à 4 jours.

Les représentants de la municipalité n'ont pas souhaité prendre part au vote, estimant que les parents d'élèves et les enseignants étaient les mieux placés pour juger du bienfait ou pas de cette réforme pour les enfants. Le résultat de conseil d'école a été communiqué à la directrice académique des services de l'éducation nationale. Le retour à la semaine des quatre jours d'enseignement a été validé par arrêté départemental du 13 avril 2018. A la rentrée 2018, les horaires des écoles seront modifiés comme suit : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h30/13h30-16h30.

## Médiathèque Municipale

### Jours et horaires d'ouverture au public

Lundi : 14h00-17h30 - Mardi-Jeudi-Vendredi : 16h40-18h00  
- Mercredi : 14h00-18h00 - Vacances scolaires 14h00-17h00  
Inscriptions gratuites Adultes et enfants (Commune et hors Commune) - Tél : 05.63.76.56.42

La Médiathèque vous propose de venir découvrir de nombreux ouvrages : romans du terroir, policiers, bandes dessinées, large vision, documentaires, etc..... et pourquoi pas se replonger dans les classiques : Zola, Troyat, Dumas.....profiter de nos ouvrages pour devenir un as du bricolage ou bien jardiner avec plaisir. Mais aussi nos nouveautés : La jeune fille et la nuit (Musso), un peu, beaucoup, à la folie (Moriarty), L'appartement (Stell, Sœurs (Minier), Louna, plus jamais sans toi (Bombarde), Femmes débordées (Copier) et bien d'autres encore... Le Réseau **D'LIRE ET PLUS** est accessible aux adhérents des cinq médiathèques concernées, les ouvrages sont réservés et mis à disposition de l'adhérent dans la médiathèque de son choix, vous pouvez vous aussi réserver par le biais du portail [www.mediatheques.dlireetplus.fr](http://www.mediatheques.dlireetplus.fr) et vous laisser guider ou bien rendez-vous dans la structure de votre choix et nous vous aiderons. La médiathèque c'est aussi les accueils de classes, les activités périscolaires, la découverte des albums avec la crèche les p'tits Loups. Venez me rencontrer, échanger vos impressions, votre ressenti sur les romans qui vous ont fait vibrer ou pleurer, je serai ravie de partager avec vous ces bons moments de lecture et vous conseiller avec toujours autant de plaisir. A bientôt...

## CLAE et ECOLE

### Groupe Scolaire Maternelle et Primaire Jean Ferrat 100% Led

C'est un gros chantier qu'ont décidé d'entreprendre les responsables de l'accueil de loisirs sur l'école de Fontgrande, monument historique. Il s'agit en effet de mettre en oeuvre un projet architectural et d'établissement mieux adapté aux enfants accueillis chaque jour. « *Je travaille depuis cinq ans sur ce projet avec toute mon équipe* », soulignait le directeur. Un projet qui prendra fin début 2019.

#### Des espaces totalement repensés.

Depuis début mai, les enfants rentrent dans une structure entièrement repensée et agrandie (400 m<sup>2</sup>) : restauration scolaire isolée phoniquement, salle de sport isolée phoniquement, salle des maternelles et sanitaires et espaces et salles adaptées à des problématiques particulières, grand confort phonique, meilleure isolation thermique. « *Nous avons tous réfléchi, contribué à ce projet en apportant le fruit de nos observations, de nos lectures, de nos recherches* ». Merci aux ingénieurs en bâtiment et acousticiens pour leur conseil. Merci aux services municipaux pour la pose de l'éclairage en LED 80% d'économie sur environ 150 dalles.



## Carnaval - Centre de Loisirs

Vendredi 13, à quelques heures des vacances scolaires, quatre-vingt élèves de l'école Jean Ferrat ont décidé de colorer le CLAE grâce à sa majesté Carnaval.

Cette belle initiative collective permet d'honorer le printemps et d'enterrer de manière effective et joyeuse un hiver pluvieux à l'extrême. Ainsi, en fin d'après-midi, sous un ciel pommelé de nuages gris, balayé par de fortes rafales de vent, le regroupement tout en couleur des petits écoliers et des parents, également bien déguisés, a mis en évidence l'effervescence d'enfants bien excités à l'idée de défilé, présentant avec brio leurs plus beaux costumes. Aussi, en matière de déguisement, l'imagination et la créativité étaient au rendez-vous grâce à la complicité, en amont, de parents d'élèves dévoués. Outre les déguisements et autres grimages sur le thème choisi, on pouvait voir des costumes folkloriques d'ici ou des tenues exotiques venues d'ailleurs. Danseuse espagnole, déesse égyptienne, côtoyaient, dans une allégresse juvénile, les incontournables fée, princesse, magicien, sorcière, clown, cow-boy, Indien, sans oublier les indétrônables personnages que sont Spiderman et Zorro. Après le rassemblement devant l'école, la joyeuse cohorte a défilé bruyamment dans les rues du village avant de rejoindre l'école Jean Ferrat, dernier point festif de la journée, spectacle équestre avec Ackar Barbarian Clae et Benedictines Girl.



## Inauguration Hôtels à insectes

Le 30 avril dernier, les enfants du CLAE ont inauguré avec le Conseil Municipal Enfant les hôtels à insectes. Le ruban a été coupé par le plus jeune des enfants présents au CLAE. Malheureusement, la pluie a écourté cette cérémonie.

Six hôtels à insectes ont été réalisés par les enfants sur le temps des NAP : 4 hôtels ont été installés dans les arbres devant l'école élémentaire, un sera installé dans la cour de l'école, le dernier prendra place à la mairie. Les insectes résidant dans l'hôtel à insectes peuvent être des pollinisateurs, propices à la reproduction des plantes, ou bien, des insectes prédateurs, qui se nourrissent des parasites. Les hôtels à insectes participent à la préservation de la biodiversité nécessaire à la bonne santé de notre planète. Le conseil municipal enfant se félicite de l'aboutissement de ce projet, proposé depuis deux ans déjà. Félicitations aux enfants pour cette réalisation qui a aussi été l'occasion de mieux connaître et observer les insectes qui vivent dans notre environnement.

Bravo aussi aux enfants du Conseil municipal enfant, toujours soucieux de préserver la nature. Leur prochaine action a eu lieu le lundi 28 mai 2018 de 16h30 à 17h30 à l'école pour la traditionnelle journée « *Nettoyons la nature* ».



## Journée Internationale des Droits des Femmes



« La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>ème</sup> siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. Au cours de l'Année internationale de la femme

en 1975, les Nations Unies ont commencé à célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars. En 1977, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proclamant la Journée des Nations Unies pour le droit de la femme et la paix internationale, reconnaissant le rôle important de la femme dans les efforts de paix et dans le développement ». Voilà ce que l'on peut lire sur le site du Ministère de l'éducation nationale, qui indique en préambule : « Le 8 mars est une journée de sensibilisation et de mobilisation des élèves des écoles, collèges et lycées pour les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes ». A Saint-Benoit de Carmaux, depuis quelques années, nous invitons l'ensemble des bénévoles à la projection d'un film autour du droit des femmes, projection suivie d'un débat et d'un goûter. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous. Cette année elle a eu lieu le samedi 10 mars à 15h. La projection a malheureusement souffert de la fatigue du vidéo-projecteur qui sera donc remplacé cette année. Le film projeté à cette occasion est disponible à la bibliothèque municipale. N'hésitez pas à aller l'y emprunter.

## Mémoire



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

## Lettre du Maire à France 3

Madame la Rédactrice en chef,

Dans le cadre d'un reportage du journal de France 3 Tarn du vendredi 25 mai 2018, vous évoquez la commune de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Ce reportage met en exergue les difficultés d'une habitante bénédictine. Il est dit que Saint-Benoît-de-Carmaux est une commune en désertification rurale et que ses commerces ont fermé. L'utilisation des images laisse croire que la fleuriste tabac presse a fermé ainsi que d'autres commerces.

La pharmacie voisine n'apparaît même pas sur les images. Contrairement à ce qui est dit dans le reportage, une boucherie, une superette ainsi qu'une navette le vendredi pour le marché sont à disposition sur notre commune.

Du point de vue de la déontologie journalistique, je pensais que les propos des habitants seraient vérifiés. Non seulement ce reportage est à charge mais il met en avant de fausses affirmations.

Par ailleurs, Saint-Benoit de Carmaux n'est pas une commune rurale mais plutôt une commune péri-urbaine, la prendre en exemple pour illustrer la désertification des communes rurales n'est pas un choix des plus judicieux. Saint-Benoît-de-Carmaux, gagne depuis 10 ans des habitants. Après de nombreux mois de lutte avec les parents d'élèves des écoles, la commune a réussi à obtenir l'ouverture d'une classe en maternelle en 2010 (la seule ouverture dans le département). Après également des années de mobilisation, les horaires d'ouverture de la Poste ont augmenté et la commune a obtenu la rénovation des locaux de la Poste qui auront lieu la première quinzaine de juillet.

Une coiffeuse, un bar boulangerie ont également réouvert depuis quelques années, et bien d'autres commerces, la liste n'étant pas exhaustive. Je me tiens à votre disposition pour un nouveau reportage qui reflètera la réalité de la commune de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Je vous demande un droit de réponse à des propos que je considère injurieux pour le village et ses commerçants qui sont aux services des habitants quotidiennement.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Thierry SAN ANDRES

## Agenda des Festivités

- 30 juin ..... **Fête de la Musique**
- Juin ..... **Concours des maisons fleuries**  
Inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet
- 14 juillet ..... **Challenge Henri Barbusse**
- 14, 15, 16 juillet ..... **Fêtes de Saint-Benoît**  
(voir programme et article des folies de Saint-Benoît)
- 1<sup>er</sup> septembre ..... **Fête Intercommunale du Sport**
- 8 septembre ..... **Repas champêtre des Aînés de la commune** à la salle des fêtes
- 16 septembre ..... **Journée du patrimoine**
- 21 septembre ..... **Journée de la paix**
- Du 12 au 21 octobre ..... **Salon d'Automne à l'Art'Air**

## Journée du Patrimoine

Cette année, la municipalité a choisi de partir à la découverte du patrimoine de notre commune.

Le dimanche 16 septembre, nous vous invitons à suivre le sentier « *une mine d'histoire* », il traverse notre village et nous permettra de redécouvrir certains lieux.

Avec un départ au bas des escaliers de Fontgrande et une arrivée à la mairie où le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

**Inscriptions et renseignements complémentaires en mairie**  
05 63 80 24 10

# SAINT BENOIT DE CARMAUX



## Dimanche 16 SEPTEMBRE 2018

*Randonnée pédestre « Une mine d'histoire »*



## Repas Champêtre

Afin d'éviter les éventuels épisodes caniculaires de juin, et pour le confort de nos Aînés, la municipalité a décidé d'organiser le repas champêtre en septembre.

**Samedi 8 SEPTEMBRE à 12 h 00**

**Salle des fêtes  
de Saint-Benoît-de-Carmaux**



Au programme :  
Apéritif  
Repas  
bal et goûter

INSCRIPTIONS en MAIRIE  
AVANT le 04 SEPTEMBRE 2018  
Tél. : 05.63.80.24.14  
etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr

## Madame Aline BACQUIER a 100 ans !

Madame Aline Ernestine Valeria BACQUIER est née le 4 mai 1918 à Saint-Benoît-de-Carmaux, de Ernest, Louis BOUSQUET, cultivateur et de Valérie, Marie, Augustine BLANC. Par Jugement du 9 mai 1919 du Tribunal Civil d'Albi, elle est adoptée par la Nation. Aline se marie à Saint-Benoît-de-Carmaux le 31 décembre 1951 avec Charles Gabriel BACQUIER. Geneviève, leur fille unique, naîtra en 1953. Son époux Charles, mineur et musicien, jouait de l'accordéon et du trombone dans les bals, mais son instrument de prédilection était la clarinette.

Aline l'accompagnait au chant. Geneviève, leur fille, a hérité de leur amour de la musique et pratique le piano qu'elle maîtrise parfaitement. Pour entretenir son doigté, elle continue à jouer tous les jours. Le 4 mai 2018, Thierry San Andres est venu offrir des fleurs à Aline pour célébrer son siècle d'existence. A cette occasion, Geneviève, sa fille, a pu nous régaler en jouant au piano les Vagues argentines et la Marche de Radetzky. Nous souhaitons à Aline de vivre encore pleinement les années à venir.





# Vie associative

## Racing-Club Saint-Benoît

Il ne reste que quelques matchs avant de finir cette saison pour, accrocher la seconde place. Une belle saison dans l'ensemble. Nos joueurs ont fait honneur au maillot et se sont très bien comportés sur le terrain et en dehors. Certaines défaites nous ont fait mal et n'ont pas permis de pouvoir prétendre à la première place : dommage nous avons l'effectif pour. Ce n'est que partie remise pour l'an prochain, l'aventure va continuer avec un nouvel entraîneur (*Jérôme Thomas*) et des nouveaux joueurs qui viendront compléter l'effectif. Notre entraîneur emblématique, Richard Navarro a décidé de prendre un peu de repos plus que « *mérité* ». Qui n'aimerait pas avoir dans son club un homme d'une telle générosité, d'engagement et d'humanisme, il applique à merveille et sans compter le mot bénévolat « *très fort très très fort Richard* ». Nous appelons chacune et chacun qui souhaiterait nous rejoindre dans cette belle aventure, à venir lors de l'assemblée générale qui aura lieu le Samedi 23 Juin à 18 heures au foyer du foot. Le club a eu la douleur d'apprendre le décès de Paulin MELOU, figure incontournable pour le club. D'abord trésorier, vice-président et bien sûr Président du football club Saint-Benoit.

Toujours le sourire et la « *pêche* », il a partagé avec les loisirs quelques moments mémorables.

Nous avons eu également la douleur d'apprendre le décès de Éric BEL, ancien joueur du football club de Saint-Benoit, lui aussi avait l'esprit convivial et festif, un gentil garçon. Nous pensons fortement à eux, à leur famille et à leurs amis. Ils vont nous manquer. Forza RCSB !



## Les Folies de Saint-Benoît



Pour la septième année, « *Les Folies de Saint-Benoît* » organise la fête du village, qui se déroulera les 13, 14 et 15 juillet.

C'est grâce à la générosité de nos partenaires, Crédit Agricole et Municipalité, et à l'implication de nos bénévoles que cet événement peut perdurer au fil des ans. Merci également aux habitants de Saint-Benoît car c'est aussi grâce à vous, et pour vous que cette fête a lieu. Les traditionnelles aubades auront lieu le samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Que la fête soit belle.... !

### Programme fête

#### VENDREDI 13 JUILLET

Restauration rapide à partir de 19h30  
Soirée dansante avec *RIDER MUSIC*

#### SAMEDI 14 JUILLET

14h00 concours de pétanque en doublette, 4 parties  
Restauration rapide à partir de 19h30  
Soirée dansante avec *DJ YANOU*

#### DIMANCHE 15 JUILLET

Vide grenier, inscription au 06 98 10 35 04  
8h00: petit déjeuner aux Tripoux - 8 €

## Crèche « Les Petits Loups »



Nous proposons au sein du multi-accueil « *Les Petits Loups* » situé à Saint-Benoît-de-Carmaux, une sortie au marché de Carmaux, une fois par mois le vendredi matin. Deux professionnelles et un parent accompagnent les enfants dans cette aventure ! Cette promenade nous permet de présenter aux enfants les différents fruits et légumes et ainsi mettre tous les sens en éveil : l'odorat, le toucher, la vue ... et le goût ! En effet, pour terminer cette escapade, nous achetons avec les enfants des fruits que nous dégustons par la suite à la crèche. Quel régal !

# Vie associative

## Les Bénédictines Girls



Les Bénédictines girls est une association de majorettes et pompons qui représente Saint-Benoît-de-Carmaux. Tu as 5 ans et +. Viens nous rejoindre à la salle des fêtes les mercredis à partir de 14h15.

**Pour le prix et renseignements joindre la Présidente au 07 81 69 28 56**

## FabLab de Carmaux



Le FabLab de Carmaux est un atelier communautaire de création, de partage de savoir et d'échanges ouvert à tout le monde. Des permanences sont assurées tous les lundis de 17h30 à 20h30, et tous les vendredis de 15h30 à 18h30.

De plus, des ateliers sont proposés durant le mois de juin :

- Jeudi 31 mai - Repair'Café
- Vendredi 1<sup>er</sup> juin - Soirée retro-gaming / jeux vidéos
- Mardi 5 juin - Découverte carte électronique Arduino
- Mercredi 6 juin - Club Minecraft
- Jeudi 7 juin - Initiation dessin et reproduction robotique / laser
- Mardi 12 juin - Découverte graveuse / découpeuse laser
- Mardi 19 juin - Découverte photo Light Painting
- Mercredi 20 juin - Club Minecraft
- Mardi 26 juin - Atelier Arduino
- Jeudi 28 juin - Repair'Café

L'inscription aux ateliers est obligatoire en nous contactant à l'adresse [contact@fablab-carmaux.fr](mailto:contact@fablab-carmaux.fr).

Toutes les informations et les dates des ateliers sont à retrouver sur [www.fablab-carmaux.fr](http://www.fablab-carmaux.fr). Les ateliers se déroulent au pôle culturel Art'Air, au sous-sol de l'école de Fontgrande de Saint-Benoit-de-Carmaux.

## Musée-Mine Départemental

Afin de valoriser le fonds de collection photographique issu du fonds Malphettes, un appel à identification pour que les personnes figurant sur les photographies - prises entre 1950 et 1980 dans le bassin minier - puissent se reconnaître, reconnaître les lieux, etc.

**Contact : 05 63 53 79 70**

**appel à identification**

Dans le cadre de la politique de valorisation de la mémoire locale et de la diffusion de ses fonds de collections de musées, le Conseil départemental du Tarn s'engage dans la publication d'ouvrages historiques illustrés par des photographies.

Un ouvrage sur l'histoire de la mine est en préparation à partir des photographies d'Aimé Malphettes dont le Département est propriétaire. Ces photos ont été prises entre 1950 et 1980. Enfants de mineurs, anciens mineurs, anciens employés des houillères, si vous avez été photographiés à cette époque, nous vous remercions de contacter le Musée-mine départemental afin de nous aider à l'identification des photos, dans le but d'une reproduction de ces dernières.

[musee.mine@tarn.fr](mailto:musee.mine@tarn.fr)  
05.63.53.79.70

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

Musée-mine départemental  
81130 Cagnac-les-Mines  
<http://musee-mine.tarn.fr>  
Tél. : 05 63 53 91 70

**SAINT BENOIT DE CARMAUX**

**FETE DE LA MUSIQUE**

**30 JUIN 2018**

**CONCERTS:**

**LES DECIBULLES**

**ÇA DÉPEND DES JOURS**

**HOLOGRAM**

**START 19H**

**PLACE AUGUSTIN MALROUX**  
**BUVETTE & RESTAURATION**  
**SUR PLACE**

## URGENCES

Sapeurs-pompiers .....	tél. 18
Police nationale .....	tél. 17
SAMU 81 .....	tél. 15
Centre de Santé .....	tél. 05.63.80.10.50
Polyclinique Sainte-Barbe .....	tél. 05.63.80.28.00

## SERVICE PUBLIC

- **Permanences sociales** : les mardis de 9 h 30 à 12 h 00. Sur rendez-vous auprès de l'Unité Territoriale de Carmaux au **05 63 80 22 30**
- **Permanences des élus** : M. le Maire, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous au **05 63 80 24 10**. Les élus du groupe majoritaire tous les samedis matin.
- **Permanence du Contrôleur des Impôts** : Le contrôleur des impôts sera présent en mairie le jeudi 19 octobre 2017 de 10 h 30 à 12 h 00
- **Mairie** : Les services administratifs seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 durant les mois de juillet et août 2017.  
tél. 05 63 80 24 10 - @ : [accueil@mairie-stbenoit.fr](mailto:accueil@mairie-stbenoit.fr)  
Site officiel : [www.saint-benoit-de-carmaux.fr](http://www.saint-benoit-de-carmaux.fr)

## DIVERS

- **Supérette CALI** : M./Mme DELCROS, Cité Jean Jaurès, tél. **05 63 36 83 02**
- **Fleurs Presse Tabac** - Marjorie ALBENGE 29 avenue Jean Jaurès  
tél. **05.63.54.37.75**
- **Atelier d'architecture IMBERT Associés**, Place de la Mairie -  
tél. **05.63.36.68.47**
- **Coiffure à domicile** : SANDRINE  
tél. **05.63.36.41.56 - 06.85.92.10.89**
- **CHARLES COIFFURE** Coiffeur à Domicile - Lundi au Samedi  
tél. **06.60.06.79.05**
- **Salon de coiffure NATACHA** 38 av. J. Jaurès  
tél. **05.63.76.43.94**
- **A votre service TAXI 7 i/7 j** - tél. **06.27.63.51.82**
- **Entreprise Travaux Publics** : M. BOUSQUET Jean - 5, rue Bon repos  
tél. **06.08.11.47.01**
- **TONY SERVICES** peinture, petite maçonnerie, travaux de jardinage  
**06.15.08.19.57**
- **2STP** - Tous travaux de terrassement : M. SABLAYROLLES La Guignerette -  
tél/fax **05.63.36.58.85 ou 06.24.47.31.16**
- **APPAIX TP** travaux publics et privés : M. APPAIX 5 rue Victor Hugo -  
tél. **05.63.36.11.93 ou 06.86.99.35.55**
- **CAZAS BTP** tél. **05.63.38.02.71 ou 06.25.48.14.47** -  
[Cazas-BTP@laposte.net](mailto:Cazas-BTP@laposte.net)
- **STYL AUTO** (carrosserie) : M. ROPELE 4 côte de la Guignerette -  
tél. **05.63.76.54.98**
- **LELOUP Benoît** (Plombier) : 40, côte de la Guignerette -  
tél. **05.63.54.62.93 - 06 13 97 15 16**
- **EUREKAPRODS** (films de mariage, tournage de spectacles) M. ROBERT  
tél. **06.64.31.20.26** [www.eurekaprods.fr](http://www.eurekaprods.fr)
- **SARL A. MASSOUTIE FILS** Pompes Funèbres Siège social 4 rue Colbert Cité Jean Jaurès  
- tél. **05.63.76.98.98**
- **COMME CHAI VOUS** Café, snack, boulangerie, formules de restauration,  
tél. **06 50 52 82 57 ou 06 58 77 87 17** - 37 avenue Jean Jaurès
- **ANTO RENOVATION** Maçonnerie - Charpente - Couverture  
tél. **06 18 66 12 82**
- **ENTREPRISE COUZI** Artisan - Peintre Bâtiment - Rue Bon Repos  
tél. **06 82 10 41 69**
- **BRUNO HERICOURT** entretien jardins et petits travaux  
tél. **06 06 86 12 64** - [bruno.hericourt@neuf.fr](mailto:bruno.hericourt@neuf.fr)

**Pompes Funèbres Présence**  
Obsèques - Prévoyance - Marbrerie



**36, av. albert Thomas - 81400 CARMAUX**  
**24/7 : 06.58.93.86.10 - [pfpresence81@gmail.com](mailto:pfpresence81@gmail.com)**  
HN° 17 81 0 01

**Obsèques  
Marbrerie  
Transport  
Prévoyance  
Articles Funéraires**

## CRÈCHE « LES PETITS LOUPS »

1 rue Jean-Jacques Rousseau -  
tél. **09.64.30.80.30** et **06.40.19.91.27** [lespetitsloups81@orange.fr](mailto:lespetitsloups81@orange.fr)  
**CENTRE DE LOISIRS (CLAE)**

L'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 - tél. **05 63 36 97 37**

## ASSOCIATION DE JEUNESSE DU CARMAUSIN (AJC)

Domaine de la Verrerie - CARMAUX  
tél. **05.63.80.52.98** - [ajc.direction@gmail.com](mailto:ajc.direction@gmail.com)

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public: lundi et mercredi de 14 h à 18 h, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h, Vacances scolaires du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

tél. **05 63 76 56 42** @ : [bibliotheque@mairie-stbenoit.fr](mailto:bibliotheque@mairie-stbenoit.fr)  
**BUREAU DE POSTE**

Ouverture du Lundi au Samedi de 9 h 00 à 11 h 30 (jusqu'à nouvel ordre)  
Départ du courrier tous les jours à 15 h et le samedi à 10 h - tél. **05 63 76 83 22**

## SANTÉ

**Pharmacie** : Mme MARTIN, 32 avenue Jean Jaurès - tél/fax **05 63 36 36 50**  
**Service de Secours Minier** : **05 63 80 10 25**  
**Infirmières à domicile** : Mmes IMBERT et BOBIAO, 21 avenue Jean Jaurès  
tél. **05 63 36 92 02 - 06 80 26 97 29**

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

09/03/2018 - Thomas MARTY  
21/03/2018 - Enzo IGLESIAS ADANI

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

19 mai 2018 - Flora GALINIER BOYER

### DÉCÈS

15/02/2018 - Philippe KOWALSKI - 51 ans - 37 allée des Eperviers  
29/03/2018 - Juan MORALES - 95 ans - 8 rue Jean-Jacques Rousseau  
06/04/2018 - René GARCIA - 91 ans - 29 allée des Eperviers  
13/04/2018 - Gilbert IGNATIK - 85 ans - 11 allée des Eperviers  
22/04/2018 - Paulin MELOU - 89 ans - 7 rue Gambetta

### ■ Directeur de la Publication : Thierry SAN ANDRES

Rédacteur en Chef : Marie-Pierre GUIRAUD

Comité de Rédaction : Djamilia VEDEL - Albert PEZET

Daniel ROQUES - Jean-Marc CINTAS

Régie Publicitaire : S.N.NOT. - 06 87 35 17 24

Maquette et mise en page : Françoise LESCURE

Impression sur papier recyclé : Imprimerie ROBERT - 81400 CARMAUX 05 63 76 52 74

**hogos'**  
FEDERATEUR DE SAVOIR-FAIRE

Séjour Social :  
05, rue Marie - 33,7  
33000 BORDEAUX Code  
Téléphone : 05 56 91 71 33  
Téléfax : 05 56 92 62 14  
[hogos.hogos.fr](http://hogos.hogos.fr)  
www.hogos.fr

De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace...

AGENCE  
16, impasse René Couzinet  
31100 TOULOUSE



HALLE TECHNOLOGIQUE ENERMASSE  
ECOLE DES MINES ALBI



**l'Atelier d'Architecture Imbert Associés**

Place de la mairie 81400 Saint Benoit de Carmaux

Tél 05 63 36 68 47

courriel : [contact@aaia.fr](mailto:contact@aaia.fr) - Web : [www.aaia.fr](http://www.aaia.fr)



Notre Agence  
St Benoit de CARMAUX

# Intermarché

Votre partenaire



Route de Rodez - 81400 Carmaux

☎ 05 63 76 70 50

Ouvert sans interruption

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

leDRIVE  
Intermarché



Rue de la Sigalarié - 81130 Cagnac-les-Mines

☎ 05 63 48 11 50

Ouvert

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 19h30

leDRIVE  
Intermarché



Jean **Robert** 9 & 11  
imprimeur rue Chanzy  
81400 CARMAUX

PHOTOCOPIES A4 & A3 N/B & COULEURS  
IMPRESSION OFFSET - NUMÉRIQUE  
FAIRE-PART NAISSANCE - MARIAGE  
REMERCIEMENT DE DÉCÈS

Tél. 05 63 76 52 74

Fax 05 63 76 52 72

E. mail : [imprimeur.robert@orange.fr](mailto:imprimeur.robert@orange.fr)

Vos obsèques à partir de 1500€ TTC

- inhumation : ouverture et fermeture du caveau\*\* (si caveau existant)
- assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie
- véhicule funéraire pour transport\*\*
- cercueil\* épaisseur 18 mm, équipé de 4 poignées, d'une cuvette étanche\* et d'une plaque d'identité\*

\* Prestations, fournitures et mentions obligatoires. \*\* Prestations et fournitures réglementaires obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



Ets MASSOUTIE et Fils  
31 avenue Albert Thomas  
81400 CARMAUX

Tél. 05 63 76 39 07

RCS Aitzi 809 385 693  
Hab. 15 81 003 - Orias 15003181

E-mail : [pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com](mailto:pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com)



- Améliorer l'aménagement du territoire
- Valoriser et sécuriser les espaces publics
- Développer les territoires communicants
- Accompagner la transition énergétique

SPIE, l'ambition partagée

SPIE

SPIE CityNetworks

Z.I. de Payssel  
81400 Blaye les Mines  
Tél : +33 (0)5 63 48 41 82

Accord  
Informatique

05 63 54 07 56

[info@accord-informatique.fr](mailto:info@accord-informatique.fr)

[www.accord-informatique.fr](http://www.accord-informatique.fr)

Garage GALOBARDES



144, avenue Albert Thomas - 81400 CARMAUX  
Tél. 05 63 76 54 88 - [galobardes.gge@orange.fr](mailto:galobardes.gge@orange.fr)

OUVERT  
MARS  
NOV.

Cap'Découverte  
2018

> 10 MN D'ALBI  
81450 LE GARRIC